

CGT FINANCES PUBLIQUES – CFTC UNSA DGFIP – FO DGFIP – SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

Liminaire du CTL du 10 janvier 2014

Madame la présidente,

Le malade est très mal en point, mais la saignée continue : 1988 suppressions d'emplois en 2014 à la DGFIP (en cumul sur 10 ans 30 000 emplois) et pour le département de l'Ain, ce sont 15 emplois qui disparaîtront des services : 1 A+ (Direction), 3 A (2 en Direction et 1 en brigade de vérification à Bourg en Bresse), 3 B (2 Edra Bourg en Bresse, 1 Direction) et 8 C (4 en Direction, 1 au Cdif Bourg, 3 en Trésoreries Pont de Vaux, Lagnieu et Trévoux). Ce ne sont pas les créations d'un B au Service de Publicité foncière de Nantua et d'un C à la Trésorerie de Meximieux qui suffiront à nous rendre le sourire.

Pourtant :

- le département connaît une explosion démographique, 2° augmentation de population la plus forte en Rhône Alpes avec multiplication des dossiers fiscaux (IRPP ,TH, ISF,TF) ;
- il enregistre une forte implantation de PME et services (immatriculation de nouvelles sociétés et création de nouveaux dossiers professionnels) ;
- il se caractérise par une forte sollicitation des collectivités locales et une matière fiscale dense et spécifique (technicité des dossiers fiscaux du pays de Gex : frontaliers et non nationaux) ;
- forte augmentation de l'accueil physique et téléphonique due à la crise économique et aux difficultés financières de nombreux contribuables et redevables.

Nous sommes très satisfaits de constater que Messieurs ECKERT et DE ROCCA SERRA, députés et rapporteurs à l'Assemblée Nationale confortent notre analyse : « de même qu'il est difficile de maintenir et de renforcer des missions avec des moyens en baisse, on peut légitimement s'interroger sur la possibilité de maintenir un réseau dense et opérationnel avec des moyens également en constante réduction (...) une tactique du pourrissement serait à l'oeuvre (...). Le double discours actuel, visant à proclamer un maintien des missions et du réseau, tout en réduisant les moyens, ne pourra pas fonctionner sur le long terme ».

L'Ain, comme d'autres départements, mérite une remise à plat de sa situation, la DGFIP raisonne en terme de charges constantes, ce qui est totalement irréaliste pour nos services.

En l'absence d'observation sur les RAN, les représentants du personnel décident de passer au vote sur le point 2 de l'ordre du jour et à l'unanimité votent contre les suppressions d'emplois proposées par l'administration.